

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2008-06-03

Date de Convocation :
26/05/2008

Nombre de délégués : 30
Présents : 28
Absents : 2
Votants : 28

**Objet : Convention
archéologie
préventive**

L'an **deux mil huit**, le 4 juin 2008 à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier .

Etaient présents :

J-L Lorvellec ; C. Thiébault ; G. Bolac ; P. Leromain ; J-L. Aubé ; A. Lebarbier ; J-P. Coutié ; C. Leroux ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Couvreur ; M. Chassard ; B. Perrot ; G. Fournier ; F. Marchais ; B. Guimbault ; J-C. Goyer ; P. Pommereau ; D. Chéron ; E. Gambuto ; C. Matelet ; J. Chevalier ; Y-M. Relier ; P. Dumas ; F. Thierry ; C. Deseyne ; N. Proust

Etaient absents excusés : E. Lefèbvre

Etaient absents non supplés : C. de Vimal ; J-F. Clerc

Pouvoirs : Néant

Vu la délibération n°2007-11-6 du 12 novembre 2007 relative à la convention d'archéologie préventive pour le site « Les Merisiers » à Germainville

Considérant qu'il convient de réduire le périmètre d'étude de 20 ha 67 a 70 ca à 16 ha 01 a 60 ca, du fait de l'absence de maîtrise foncière sur les parcelles ZH 15,16, 18

Vu l'arrêté n°08/0264 du Préfet de Région en date du 22 mai 2008 portant modification du périmètre d'étude

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

Accepte la nouvelle convention ci-annexée

Autorise le Président à signer ladite convention

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :